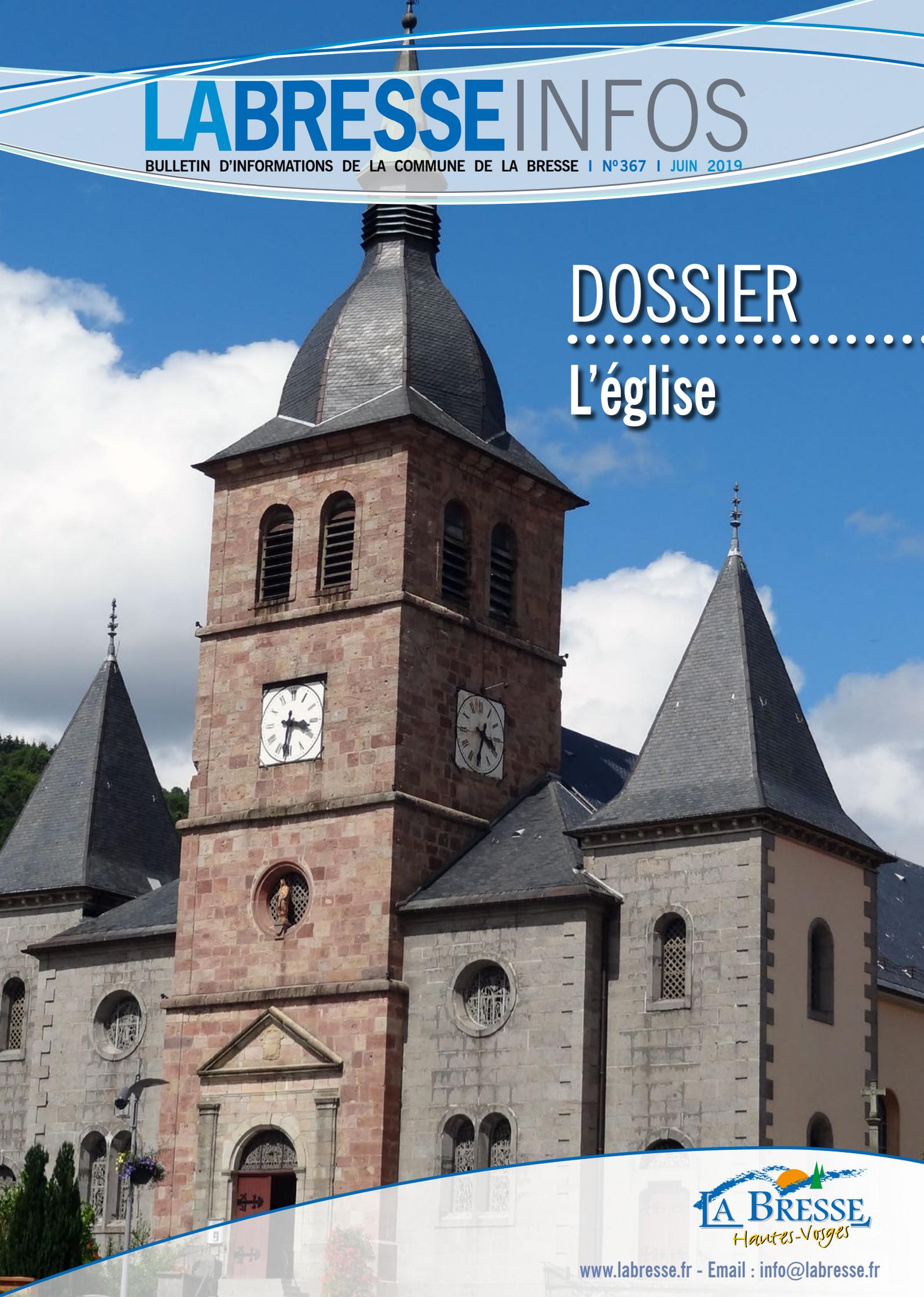


LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°367 | JUIN 2019

DOSSIER

L'église



ZOOM

« Sur le Sentier des Lumières »,
spectacle sons et lumières
itinérant.



Un voyage nocturne à vous couper le souffle,
inédit en France.

De scènes en scènes, de surprises en surprises,
avancez pas à pas à travers l'histoire du Massif
Vosgien. Suivez le parcours d'un adolescent
obnubilé par son smartphone et les jeux vidéo.
Par des rencontres et des imprévus, le jeune
garçon découvrira des valeurs humaines
oubliées, des sensations physiques méconnues.
Mais reviendra-t-il à l'essentiel ? Sortira-t-il du
virtuel pour choisir le réel ?

1 h 30 de spectacle sur 4 scènes spectaculaires et
1000 m d'itinéraire scénique éclairé et sonorisé.

Les soirs de spectacle, les activités Bol d'Air
resteront ouvertes jusqu'à 22h, tout comme le
village gourmand où vous pourrez déguster des
produits locaux dans une ambiance conviviale.

Une partie des bénéfices du village gourmand
sera reversée à l'association Haïti Coeur.

Les 20, 21, 22, 27, 28 et 29 juin
4, 5 et 6 juillet

Animations à partir de 16h
Spectacles à partir de 22h 30

Informations et réservations :
www.bol-d-air.fr/lumieres
Tél. : 03 29 25 62 62



PROGRAMME

Sterpi - Rock

Restaurant « La Petite Brasserie »
Auteur, compositeur et guitariste de
génie, Sterpi vous offre des compositions
et des reprises « cover » des plus grands
guitaristes.

Shadows - Rock années 60-70

Bar « Chez Tétin »
Fans des Shadows, 4 musiciens interprètent
en live les plus grands succès de ce groupe
mythique des années 60.

Grand Garage Touring - Rock

Place du Champstel
Grand Garage Touring, c'est avant tout
une histoire d'amitié entre ces 5 musiciens.
De leurs improvisations sont nées des
compositions rock'n'roll aux influences
diverses (rythmiques africaines, jazz,
post rock...). Deux voix, deux guitares,
un synthétiseur, une basse et une batterie
pour vous faire danser et planer toute la
soirée.

La P'tite Sœur - Chanson alterno-bistro

Bar l'Atypique
Voici trois piliers de comptoirs armés d'un
banjo, d'une guitare et d'une... contre-
bassine !

Et si la P'tite Sœur fait dans la dentelle des
jupons de sa chanson française de mère,
ses titres s'enivrent aussi d'alcool. Mais
il y a toujours un fond (de bouteille?)
revendicatif, un poil post punk, tout à
fait anarcho-gentil, souvent enamouré,
avec des envies de poètes toujours prêts
à refaire le monde et surtout une énergie
vitale ! Une ode à la vie festive !

Licorne - Rock

Bar le Den's
Ce groupe adore le rock français des années
70/80 et interprétera de nombreuses
reprises et quelques compositions.

Pour les gourmands...

Buvette, sandwichs, crêpes
avec la Classe 2021
Tartes flambées avec Cook Event Services
Barbes à papa et autres gourmandises...

EDITORIAL



“ Chers Bressaudes et Bressauds,

Le 28^e Festival de sculpture Camille Claudel se déroule du 25 mai au 2 juin 2019, avec comme thème de cette édition 2019 : Evolution(s). Cette année encore, cette manifestation devrait être très réussie, je n'en doute pas. De nombreux artistes internationaux seront au rendez-vous de ce festival, rendez-vous devenu incontournable au fil des années. Comme tous les ans, les visiteurs pourront admirer le travail formidable et de qualité de ces artistes.

D'ores et déjà, je remercie tous les sculpteurs pour leurs prestations. Merci également à vous tous qui dépensez beaucoup d'énergie pour la préparation et la réussite de ce festival : membres du

comité d'organisation, bénévoles, agents communaux des services communication-animations et des services techniques. Cet événement va sans nul doute permettre à de nombreux visiteurs de découvrir, ou redécouvrir pour certains, notre belle ville de La Bresse.

Si quelqu'un a également permis de contribuer à la notoriété de notre commune, c'est bien évidemment M. Jean-Marie Remy. Pionnier du ski dans le massif des Vosges et bien sûr à La Bresse, il vient d'être récompensé pour tout le travail qu'il a accompli en étant promu au grade de chevalier de la Légion d'Honneur. Son ami, l'ancien sénateur Gérard Braun, lui a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. En présence de nombreux élus, de professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et des sports d'hiver ainsi que de ses proches et de ses collaborateurs de toujours. La municipalité lui adresse ses sincères félicitations.

Une autre manifestation a mobilisé, récemment, les agents du service population, celle du dernier Forum des Emplois. Ce forum bi-annuel a pour but de mettre en relation demandeurs d'emplois et employeurs en recherche de personnel. C'est un travail d'équipe très important, une collaboration de nos agents communaux avec les services de Pôle Emploi qui offre une opportunité à la fois pour les employeurs et les candidats. Cet événement nécessite une organisation conséquente qui a été comme à son habitude une grande réussite, je remercie vivement celles et ceux qui y ont contribué.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin dont le dossier est consacré à l'histoire de notre église.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse ”

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-04

ACTUALITÉS P. 05-09

CINÉMA P. 09

TRIBUNE P. 10

DOSSIER P. 11-17

L'église

OTL P. 18-19

DANS LE RÉTRO P. 20-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°367

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

JUIN 2019

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL, Doudou Perrin et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

Marchés

Objet du marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Reconversion de la station de traitement et augmentation de la capacité de stockage du réseau d'eau potable du Chajoux	Thieulin SARL	1 624,33 €	1 949,20 €
Lot n°3 hydraulique et équipement électromécanique Avenant n°1	Augmentation de 1,12 %	Nouveau marché : 146 872,26 €	176 246,71 €

Fournitures matériaux de voirie Année 2019 :

Lot n°1 : Matériaux de carrière, concassé : 300 tonnes minimum et 1 000 tonnes maximum	SBI SAS - Rupt-sur-Moselle	<ul style="list-style-type: none"> • Concassé 0/20 : 9,90 € HT/tonne enlevée sur site 17,90 € HT/tonne livrée. • Concassé 0/60 : 9,70 € HT/tonne enlevée sur site 17,70 € HT/tonne livrée. • Concassé 0/31,5 : 9,90 € HT/tonne enlevée sur site 17,90 € HT/tonne livrée. • Concassé 30/60 : 9,90 € HT/tonne enlevée sur site 17,90 € HT/tonne livrée. 	
Lot n°2 : Enrobés à froid : 80 tonnes minimum et 400 tonnes maximum	Colas EST - Anould	• 0/6 : 100,00 € HT/tonne enlevée sur site (forfait de livraison de 300,00 € HT)	
Lot n°3 : Enrobés à chaud déclaré infructueux nouvelle consultation			
Entretien des installations thermiques des bâtiments communaux 2018-2021		220,00 €/an Hors révisions Diminution de 4,07 %	264 €/an
Avenant n°2 (visite complémentaire d'entretien pour le caisson VMC gaz de la Cité du Clos Suppression du marché initial de la maison du Chajoux)	SOLOREC	Nouveau marché : 5 190,00 €	6 228,00 €

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de terrain pour ruchers Lieu-dit : « Chemin du Haut des Bouchaux » section AH 200p - 50 m ²	M. Yan Jeanpierre	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain pour ruchers Lieu-dit : « Secteur de la Truche » Section AP N° 150p/152p - 100 m ²	M. Yan Jeanpierre	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Avenant n°1 au bail agricole Lieu-dit « Tête des corbeaux » Modification du plan d'attribution pour une surface d'environ 50 m ²	Mme Marie Arnould		Conditions du bail du 24/09/12 inchangées
Mise à disposition de terrain pour stockage de matériel de chantier dans le cadre des travaux de réparation et de confortement du pont du Saichy - Lieu-dit « Pont du Saichy » section AV N° 194, 195, 196 - surface 430 m ²	Conseil Départemental	Gratuit	4 mois à compter du début des travaux (15/05/19)
Mise à disposition de terrain pour terrain d'aisance Lieu-dit « La Xlatte » Section BC N° 239, 239, 240 - Surface 1630 m ²	Mme Marie Arnould	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Bail de location d'un local industriel à l'usine du Daval local en partie supérieure côté rivière - surface de 135 m ²	Société Weiss France Énergie	135 € HT/ mois	23 mois à compter du 1 ^{er} mai

Tarifs

Objet	Montant
Lectures théâtrales Compagnie Cent Scènes - Brèves de comptoir - 26 avril	Contrat d'animation : 300 € TTC Tarif d'entrée : 7 € - gratuit pour les moins de 12 ans Fonds de caisse : 100 €

Finances

Admissions en non-valeurs - Créances éteintes :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget RME pour un montant de 3 450,37 €.

Il s'agit d'impayés sur des factures d'électricité dont les poursuites sont épuisées suite à procès-verbal de carence et insuffisance d'actif, et à dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

Intégration dans l'inventaire communal œuvres Festival de sculpture

Chaque année, pendant la semaine du Festival de Sculpture, les artistes créent une œuvre, selon un thème défini. À l'issue de cet événement, les œuvres réalisées peuvent être vendues. Le règlement prévoit que si, dans un délai de trois ans, le créateur n'a pas récupéré son œuvre, celle-ci devient propriété de la Collectivité.

L'acquisition à titre gratuit a été approuvée par le Conseil municipal, ainsi que l'intégration à l'inventaire communal (pour un montant à l'actif de la Collectivité - article 2161 de 16 000 €) des œuvres d'art suivantes :

- «La gourmandise» de Antoine Antiwendé Bambara valeur 1 600 €
- «Chaud de Belle Hélène» de Jozia Gozdz valeur 2 300 €
- «Bon appétit» de Kathrin Hubl valeur 1 500 €
- «Dolci Abbracci» de Marco Martello valeur 1 500 €
- «Gourmandise» de Paul Tinta valeur 1 200 €
- «Caramelingus» Francis Laurent et Luc Guillard valeur 1 300 €
- «La gourmandise est une grâce chez la femme» de Florence Jarrige valeur 3 600 €
- «El comedor de golosinas» de José Manuel Rodriguez Trigueros valeur 3 000 €

Attribution d'une subvention à l'association des ADMR

Suite à des mouvements au sein de ses effectifs, l'association des ADMR n'a pu solliciter l'octroi d'une subvention communale dans le délai normalement imparti.

Compte tenu de l'importance de cette association au niveau communal et du service rendu à la population et au vu du dossier de demande présenté, une subvention d'un montant de 2 000,00 € à valoir sur l'exercice 2019 est attribuée à cette association.

Contrats - Conventions

Groupement de commande « Bois Énergie 2019 »

À l'initiative du Pays de Remiremont et de ses vallées, les communes de La Bresse, Fresse-sur-Moselle, Cornimont, Le Ménil et le Centre d'Hébergement, d'Accueil et de Soins des Vosges Méridionales du Val d'Ajol envisagent de s'associer de nouveau, afin de grouper l'achat et la livraison de plaquettes forestières de bois déchiqueté, destinées à alimenter leurs installations de chauffage au bois, pour la prochaine saison de chauffe (septembre 2019 - juin 2020).

La Commune de La Bresse sera le coordonnateur de ce groupement et sera, à ce titre, chargée d'organiser et assurer la gestion en commun de la procédure de passation du marché afférent à cette opération, au nom et pour le compte de l'ensemble des adhérents. Ce groupement de commandes aura pour objet de permettre à notre commune, pour ce qui la concerne, de passer ensuite, avec le ou les titulaires proposé(s) à l'issue d'une procédure groupée, le marché consistant en l'achat et la livraison de plaquettes forestières de bois déchiqueté à la hauteur de nos besoins propres.

Un représentant titulaire (Maryvone Crouvezier) et un suppléant (Jérôme Mathieu) ont été nommés pour faire partie de la commission consultative chargée d'émettre un avis sur le choix de l'attributaire du marché.

Conventions pour la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques avec Orange

Une convention avec Orange a été établie pour l'enfouissement du réseau téléphonique de la rue des Champions, dans le cadre des travaux de voirie et réseaux divers secteur de Bellevue.

Il revient à la Commune de prendre en charge l'ensemble des études, des travaux de génie civil propres aux réseaux de communications électroniques et à ses branchements en domaine public et en domaine privé, des travaux de pose des fourreaux et des chambres de tirage. La Commune fournira le matériel nécessaire à la réalisation des installations. Ces travaux ont été réalisés en mars 2018.

Il revient à Orange d'assurer pour sa part les études relatives à la réalisation du câblage, les travaux de tirage et de raccordement des câbles et la reprise en souterrain ou en façade des câbles des clients concernés.

Le montant global prévisionnel des dépenses de câblage (8 043 €) et une part de la fourniture du matériel de génie civil (2 320 €) seront entièrement pris en charge par Orange.

CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme

Enquête publique - Carrière de la Basse des Feignes

Par délibération du 11 septembre 2017, le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification N°2 du PLU engagée en 2016 afin de permettre la poursuite de l'exploitation de la carrière Nicollet qui s'opère sur des terrains communaux à La Basse des Feignes.

Dans le cadre de l'Enquête Publique qui a été ouverte, comme le veut la procédure propre aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, le Conseil municipal, lors de sa séance du 25 mars 2019, a émis, à l'unanimité, également un avis favorable sur le dossier de renouvellement et d'extension de la carrière située à la Basse des Feignes déposée par la société SARL Nicollet, afin d'obtenir le renouvellement de son autorisation d'exploitation qui était arrivée à échéance.

Au cours de cette enquête publique qui s'est déroulée du 25 mars au 27 avril, la commune a été informée des craintes émises par de nombreux riverains approvisionnés en eau par des sources, quant aux conséquences que pourraient avoir l'exploitation et l'extension de cette carrière sur cet approvisionnement mais aussi quant aux autres nuisances potentielles apportées, notamment bruit, circulation de camions, atteinte aux paysages...

La Commune n'est pas compétente pour analyser ces risques et s'en remet sur ces points à l'expertise des services compétents et instructeurs de l'État, comme le veut la procédure, quant à l'impact de cette exploitation telle que présentée au dossier. Il est rappelé par ailleurs que la Commune n'a jamais garanti ni la pérennité, ni la potabilité, ni la quantité de l'eau des sources situées sur terrain communal dont elle a simplement et seulement consenti l'usage dans le cadre des mises à disposition des terrains communaux qui gardent un caractère précaire et révocable.

Néanmoins, contact a été pris avec la SARL Nicollet qui s'est engagée à ne pas dépasser une production annuelle de 1 500 tonnes et non pas 15 000 tonnes comme indiqué au dossier, de ne pas installer de concasseur sur le site, et de poursuivre l'exploitation dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Dans ces conditions et après débat, le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de rapporter son avis favorable émis lors de sa séance le 25 mars et d'émettre un avis favorable sous réserve :

- de l'absence d'impact sur l'approvisionnement en eau des riverains desservis par une source,
- d'absence d'installation sur site d'un concasseur, et
- d'une limitation de la production annuelle à 1500 tonnes
- du respect des milieux naturels, des activités et des habitants présents sur le site

lors de la mise en œuvre des conditions d'exploitation telles que présentées au dossier porté à l'enquête publique,

Il est précisé que la décision d'autorisation, éventuellement assortie de prescriptions ou de refus, appartient au Préfet.

Intercommunalité

Avis sur le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de communes des Hautes-Vosges.

Suite à la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, la Communauté de communes des Hautes Vosges a confié au cabinet KPMG l'élaboration d'un schéma obligatoire de mutualisation entre les services de la Communauté de communes et les services des communes membres. Ce document est soumis à l'avis des conseils municipaux avant d'être présenté au Conseil communautaire pour approbation.

Ce schéma se compose de douze fiches actions dont, entre autres, la création d'un observatoire de ressources humaines, l'organisation de formations groupées, les prestations en conseil juridique précontentieux, la mutualisation d'un service marchés publics, mise en place de groupement de commande, optimisation de la recherche de financements, mise en place d'un service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols, création d'une banque de matériels, etc. Chaque commune pourra y souscrire à la carte et sera libre de ses choix, le but étant de réaliser des économies et des améliorations conséquentes. Le conseil municipal a émis, à l'unanimité, un avis favorable à ce schéma de mutualisation.

Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Chaque commune ayant en charge la gestion d'un service d'eau doit présenter, chaque année, au Conseil municipal, un rapport sur ledit service, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport fait état des ressources en eau de la commune au plan qualitatif et quantitatif et comporte de nombreux renseignements statistiques, notamment :

- Hausse des ventes d'eau 2018 par rapport à l'année A-1 (environ + 15 000 m³) s'expliquant par les deux bonnes saisons touristiques été et hiver, la consommation accrue des vacanciers et des entreprises et le nombre important de raccordements au réseau par des usagers qui ne disposaient que d'une source, suite à la sécheresse.
- Réseau en bon état grâce au travail du service des eaux et aux différents investissements réalisés.

Rappel : Le tarif de l'eau en 2018 était de 1,041 €/m³ et est de 1,06 € pour l'année 2019.

Ce rapport est consultable au secrétariat de la Direction Générale de la Mairie.

ACTUALITES

Navette intercommunale de la Haute-Moselotte

Un service à la demande : pour vos déplacements, pensez à la navette intercommunale ! Il vous est possible de demander un « arrêt rendez-vous » proche de votre domicile si celui-ci est trop éloigné d'un point d'arrêt prévu, sur simple appel au chauffeur, la veille avant 17h.

Le tarif unique est de 1€ (carnet de 12 tickets à 10€) à acheter auprès du chauffeur. La navette circule tous les mercredis après-midi et vendredis matin.

Renseignements pour les horaires :

CCHV - 24 rue de la 3^e DIA

88310 Cornimont

Tél. : 03 29 24 02 88

vgerard@cchautesvosges.fr

Chauffeurs : Elio Ravello ou Joël

Géhin - Tél. : 06 76 72 57 22



Mission Locale, autour d'un café

La Mission Locale vous accueille à la Maison de La Bresse les jeudis 6, 13 et 20 juin, de 16 h à 17 h 30.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, Manu sera présente (sans rendez-vous) pour répondre à toutes vos questions concernant l'emploi, la formation, les démarches administratives...

Contact : missionlocale@mlprv.fr - Tél. : 03 29 62 39 15

Le saviez-vous ?

Info de saison : une serre dont la hauteur dépasse 1,80 m au-dessus du sol peut-être soumise, selon sa surface, à autorisation d'urbanisme...

Un projet ? Contactez le service urbanisme pour le présenter et déterminer les conditions de sa mise en œuvre notamment conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) et nécessité (ou pas) d'une autorisation d'urbanisme préalable.

STM - 7 Route de Niachamp - Tél : 03 29 25 53 89



CCHV

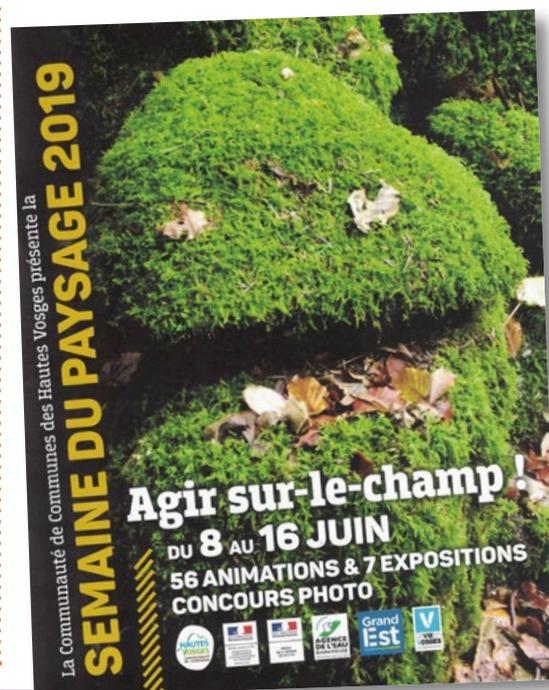
Semaine du paysage

La deuxième Semaine du paysage aura lieu du samedi 8 au dimanche 16 juin. Le thème de cette édition : « Agir sur-le-champ ! », référence au rôle de l'Homme dans le paysage et, plus précisément, à la nécessité d'agir (développement durable, transition écologique, actions environnementales innovantes, sensibilisation à l'environnement...).

Cet événement est plus que jamais orienté vers l'échange et le partage des expériences et connaissances grâce à des animations riches et variées. Avec ses cinq thématiques principales (milieux aquatiques, paysage et environnement, patrimoine et géologie, agriculture et biodiversité, bois et forêt) et au-delà de son rayonnement intercommunal, il concerne, de près ou de loin chacun et chacune d'entre nous. C'est ce qui le rend unique et incontournable.

Un concours photo a été lancé au printemps. Il constituera une des expositions de la Semaine du paysage.

Le programme a été distribué dans les boîtes aux lettres fin avril. Si vous ne l'avez pas reçu, manifestez-vous auprès d'Éric Magriau, chargé de communication : emagriau@cchautesvosges.fr).



ACTUALITES

Nouveau à La Bresse

Bol d'air et son Food Truck

« Food'Aventure » : retrouvez Loïc et son équipe aux commandes de leur tout nouveau Food Truck. Que ce soit au moment du goûter devant le Bois des Lutins, pour le déjeuner devant la terrasse du snack ou encore pour dîner à la Clairière aux Cabanes, le « Food'Aventure » viendra à votre rencontre pour satisfaire vos papilles avec des burgers à l'accent vôôsgien et aux saveurs authentiques.

Ouverture mi-juin.

Informa88

Informa88 est une nouvelle entreprise d'informatique, située au 141 rue du Hohneck. Kévin Coupat Lefay propose aux particuliers et professionnels ses services pour du dépannage, de la formation, de la création, de la configuration de logiciels et de périphériques.

Contact : kevin.coupat@informa88.fr

06 17 37 61 23 ou 09 80 62 67 41

Service commercial : technico-commercial@informa88.fr



Reprise de « Breitzhousen »

Thomas Gérome reprend la ferme auberge de Breitzhousen après le départ en retraite de Roger Deybach.

Réservation conseillée !

Fermée le mercredi soir et le jeudi

(Fermeture exceptionnelle du 17 au 28 juin)

Route des Crêtes - Tél. : 03 29 63 22 92 - 07 86 26 89 70

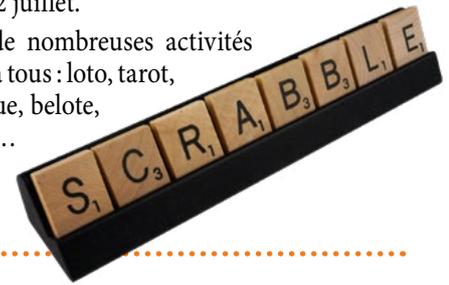
breitzhousen@gmail.com



34^e Festival de scrabble

Chaque année, le début des vacances marque le retour du festival de Scrabble ! Il aura lieu à la Halle des Congrès du samedi 6 au vendredi 12 juillet.

Au-delà du scrabble, de nombreuses activités gratuites sont ouvertes à tous : loto, tarot, Trivial Pursuit, pétanque, belote, rami et rallye pédestre... Venez nombreux !



La Ruche, accueil de loisirs

La Ruche ouvrira ses portes à la Maison des Associations du 8 juillet au 2 août, pour les enfants de 3 à 8 ans, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Une sortie est prévue chaque semaine : Fraispertuis, balade sur les crêtes avec repas marcaire, piste de Zim, pique-nique au lac de Longemer et un spectacle sera préparé la troisième semaine.

Les inscriptions se feront à la salle du Champtel, les 22 et 29 juin de 9 h à 11 h et le 26 juin de 15 h 30 à 17 h.

Munissez-vous impérativement de : attestation d'assurance, photocopies des vaccinations, numéro d'allocataire, justificatif de quotient familial et carte de l'Association Familiale (9€ pour les non adhérents). Le règlement devra être effectué avant le début du centre.

Possibilités de garderie de 8 h à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h et de repas pris à l'EHPAD. Les tarifs figureront sur les plaquettes distribuées dans les écoles.

Renseignements : Martine Poirot, 06 81 87 30 98

poirotmartine@gmail.com



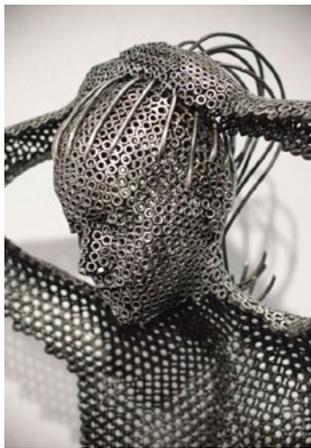
Du côté de la Maison de La Bresse

Exposition de Rudy Morandini

Rudy Morandini, l'artiste invité d'honneur du Festival Camille Claudel, expose ses sculptures en métal jusqu'au 30 juin.

Ses personnages sont créés à partir d'écrous soudés, ce qui donne une transparence et une lumière toute particulières aux œuvres.

Si vous ne l'avez pas découvert pendant le Festival de sculpture, ne le manquez surtout pas !



École maternelle

C'est chaque année un plaisir de recevoir les réalisations des très jeunes artistes de l'école maternelle La Tourterelle. Le fruit d'une année de parcours multi-activités des trois classes est exposé du 18 au 30 juin. Une exposition qui prouve que l'école maternelle peut aussi enseigner la démarche artistique aux adultes !



Semaine du Paysage

Dans le cadre de la Semaine du Paysage, organisée par la Communauté de Communes des Hautes Vosges, deux expositions sont présentées à la Maison de La Bresse :

L'une, intitulée « L'homme qui savait parler aux arbres », est consacrée à l'arboriculture et à un de ses grands maîtres lorrains, Jean-Joseph Picoré. L'autre, « Les trésors cachés de nos prairies », met en lumière différents aspects des prairies vosgiennes,

en relation avec le paysage, l'agriculture et la biodiversité, d'après l'exemple de la vallée de la Bruche.

Ces expositions sont ouvertes du 5 au 16 juin.

Spectacle L'Un Passe

La Maison de La Bresse vous avait promis une surprise pour le 14 juin : ce sera un spectacle complètement inédit de la Compagnie L'Un Passe, une performance originale qui se déroulera en extérieur, sur les abords de la Maison de La Bresse. Cerceau aérien, trapèze Washington, contorsions, violoncelle, textes, tout concourt à interroger le regard, semer un trouble sur nos certitudes.



Créée par une artiste originaire de La Bresse, Iorhanne Da Cunha, cette compagnie se produit depuis 2013 dans toute la France. Trois artistes surprenants pour un spectacle de qualité, à ne pas manquer.

Vendredi 14 juin, 20h 30, devant la Maison de La Bresse

Concert Live Event

Music Live Event propose une nouvelle soirée concert avec deux tributes, à la Halle des Congrès le samedi 29 juin à 21h. Frag Dog, seul Tribute Français de Shaka Ponk et Lazy, incontournable Tribute de Noir Désir.

Les deux formations se connaissent bien et reprennent ensemble les morceaux qui ont été chantés par Bertrand Cantat et Shaka Ponk.

Des sonorités justes, des chanteurs qui y mettent toute leur énergie et des reprises de Noir Désir à vous donner la chair de poule.

Réservations sur weezevent, au Super U et à la Maison de la presse.

*<https://www.weezevent.com/concert-rock-tributes-shaka-ponk-et-noir-desir>
15€ en prévente - 18€ sur place.*

ACTUALITES

Nouveau à La Bresse

Bleu comme l'eau

Philippe Wojtowicz expert sourcier depuis une vingtaine d'années propose ses compétences et son professionnalisme. Il collabore avec les collectivités, l'industrie, l'agriculture, le sport et loisirs et les missions humanitaires.

Ses prospections et forages réalisés en France et à l'étranger, lui ont permis de constater que « l'Or Bleu » devient un bien rare et précieux.

Ses différentes activités : stages, puits et forage, géothermie, remontées capillaires (murs humides), géobiologie...

Contact : 06 27 87 27 93 - www.bleucommeleau.com



Le restaurant l'Étable

Le restaurant le Montagnard, situé au Col de Grosse Pierre, fait peau neuve et se transforme en restaurant l'Étable. La philosophie du cuisinier : du fait maison élaboré avec des produits locaux et fermiers.

Il vous accueille avec plaisir du mardi au dimanche midi, en intérieur ou en terrasse avec vue panoramique et mini-golf.

Site internet : www.letable-labresse.com

Réservations : 03.29.25.96.67



LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller

- Des nids ont été signalés en 2015 en Lorraine et en Champagne-Ardenne. En Alsace, les premiers individus ont été signalés en 2016.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important, pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

- Nom commun :** Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)
- Coloration abdomen :** Noire avec une bande orangée
- Couleur des pattes :** Nettement jaune



Frelon asiatique

Taille : environ 3 cm

Ne pas confondre avec le frelon européen !



Env. 3 cm

Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Plus d'informations sur : <http://www.fredon-lorraine.com>

Vous suspectez sa présence?

- Prenez une photo de l'insecte ou du nid
- Contactez-nous :
Tél : 06 75 72 41 98 / 06 30 97 66 14
Mail : frelonasiatique88@gmail.com



FREDON Lorraine GDSA Section agricole CVS animal Lorraine

Accueil de loisirs de la MLC

Nicole Colonia a rejoint notre équipe le 7 mai en tant qu'animatrice - Responsable de l'Accueil de Loisirs des 7/15 ans.

Animatrice - Entraîneur bénévole au club de gymnastique de La Bressaude, elle est active au sein de notre association depuis plusieurs années. De plus, elle a remplacé Julie à la ludothèque durant son congé maternité.

Elle est en formation BAFD (Brevet Aptitude aux fonctions de direction).



Vacances d'été

Six semaines d'accueil sont proposées pour les 7/11 ans du 8 juillet au 30 août 2019 :

Du 8 au 12 juillet - Mini séjour au Camping de Saulxures

Du 15 au 19 juillet - Accueil de Loisirs : Sortie Fraispertuis et autres activités

Du 22 au 26 juillet - Accueil de Loisirs : Sortie Piscine Munster et autres activités

Du 29 juillet au 2 août - Accueil de Loisirs : programme en cours

Du 19 au 23 août - Accueil de Loisirs : programme en cours

Du 26 au 30 août - Accueil de Loisirs : Grande fête de fin de centre et autres activités

Deux semaines pour les 12/15 ans :

Du 15 au 19 juillet - Chantier Jeunes « Nettoyage et Rénovation du Chalet de la Truche »

Du 29 juillet au 2 août - Séjour au Lac de Clairveaux (Jura)

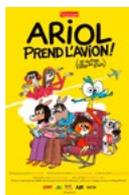
Le programme sera disponible début juin dans les écoles, sur le site Internet et la page Facebook de la MLC.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 5 juin

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 5 au 11 juin



ARIOL PREND L'AVION (et autres têtes en l'air)

Sortie : 10 avril 2019 (0h47). Animation française et russe réalisée par Amandine Fredon et Yulia Aronova
À partir de 3 ans
Ariol et ses parents vont prendre l'avion. Un drôle de vol commence, plein de chansons et de trous d'air où Ariol, plus que jamais dans les nuages, rencontre une espèce petite copine... Ariol prend l'avion est précédé de trois courts métrages pour une thématique commune : la place rêvée des avions dans l'imaginaire des enfants. Un programme pour avoir la tête dans les nuages !



LOURDES

Sortie : 8 mai 2019 (1h31). Documentaire français réalisé par Thierry Demaizière et Alban Teurlai
Le rocher de la grotte de Lourdes est caressé par des dizaines de millions de personnes qui y ont laissé l'empreinte de leurs rêves, leurs attentes, leurs espoirs et leurs peines. A Lourdes convergent toutes les fragilités, toutes les pauvretés. Le sanctuaire est un refuge pour les pèlerins qui se mettent à nu, au propre - dans les piscines où ils se plongent dévotement - comme au figuré - dans ce rapport direct, presque charnel à la Vierge.



AVENGERS : ENDGAME

Sortie : 24 avril 2019 (3h01). Action, Fantastique, Aventure américaine réalisée par Joe Russo et Anthony Russo avec Robert Downey Jr., Chris Evans, Mark Ruffalo
Thanos ayant anéanti la moitié de l'univers, les Avengers restants resserrent les rangs dans ce vingt-deuxième film des Studios Marvel, grande conclusion d'un des chapitres de l'Univers Cinématographique Marvel.

Semaine du 12 au 18 juin



POKEMON DETECTIVE PIKACHU

Sortie : 8 mai 2019 (1h45). Aventure, Action américaine, japonaise réalisée par Rob Letterman avec Justice Smith, Kathryn Newton, Bill Nighy
Après la disparition mystérieuse de Harry Goodman, un détective privé, son fils Tim va tenter de découvrir ce qui s'est passé. Le détective Pikachu, ancien partenaire de Harry, participe alors à l'enquête : un super-détective adorable à la sagacité hilarante, qui en laisse plus d'un perplexe, dont lui-même. Constatant qu'ils sont particulièrement bien assortis, Tim et Pikachu unissent leurs forces dans une aventure palpitante pour résoudre ce insondable mystère. A la recherche d'indices dans les rues peuplées de néons de la ville de Ryme - métropole moderne et tentaculaire où humains et Pokémon vivent côte à côte dans un monde en live-action très réaliste -, ils rencontrent plusieurs personnages Pokémon et découvrent alors un complot choquant qui pourrait bien détruire cette coexistence pacifique et menacer l'ensemble de leur univers.



LES CREVETTES PAILLETÉES

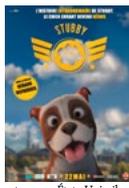
Sortie : 8 mai 2019 (1h40). Comédie française réalisée par Cédric Le Gallo et Maxime Govare avec Nicolas Gob, Alban Lenoir, Michaël Abiteboul
Après avoir tenu des propos homophobes, Mathias Le Goff, vice-champion du monde de natation, est condamné à entraîner "Les Crevettes Pailletées", une équipe de water-polo gay, davantage motivée par la fête que par la compétition. Cet explosif atterrage va alors se rendre en Croatie pour participer aux Gay Games, le plus grand rassemblement sportif homosexuel du monde. Le chemin parcouru sera l'occasion pour Mathias de découvrir un univers décalé qui va bousculer tous ses repères et lui permettre de revoir ses priorités dans la vie.



DOULEUR ET GLOIRE - VF et VO

Sortie : 17 mai 2019 (1h52). Drame espagnol réalisé par Pedro Almodóvar avec Antonio Banderas, Asier Etxeandia, Leonardo Sbaraglia
Le film est présenté en compétition au Festival de Cannes 2019
Une série de retrouvailles après plusieurs décennies, certaines en chair et en os, d'autres par le souvenir, dans la vie d'un réalisateur en souffrance. Premières amours, les suivantes, la mère, la mort, des acteurs avec qui il a travaillé, les années 60, les années 80 et le présent. L'impossibilité de séparer création et vie privée. Et le vide, l'insondable vide face à l'incapacité de continuer à tourner.

Semaine du 19 au 25 juin



STUBBY

Sortie : 22 mai 2019 (1h25). Animation américaine, irlandaise, française, canadienne réalisée par Richard Lanni
Le destin incroyable de Stubby, chien errant recueilli par John R. Conroy sur le campus de Yale où le soldat s'entraînait avec les troupes US avant de rejoindre les alliés lors de la Grande Guerre. John embarque clandestinement son protégé sur l'USS Minnesota, et les voilà voguant vers la France pour participer au combat. Par sa loyauté et sa bravoure, Stubby conquiert tous ceux qui le côtoient, civils comme soldat. À son retour aux États-Unis, il reçoit plusieurs médailles et le titre de Sergent ! Véritable héros sur 4 pattes, Stubby a montré au monde entier ce que compte, ce n'est pas d'être bien né, c'est le courage et l'amitié.



ALADDIN

Sortie : 22 mai 2019 (2h09). Aventure, Famille, Fantastique américaine réalisée par Guy Ritchie avec Mena Massoud, Naomi Scott, Will Smith
Quand un charmant garçon des rues du nom d'Aladdin cherche à conquérir le cœur de la belle, énigmatique et fouguese princesse Jasmine, il fait appel au tout puissant Génie, le seul qui puisse lui permettre de réaliser trois vœux, dont celui de devenir le prince Ali pour mieux accéder au palais...



THE DEAD DON'T DIE - VF et VO

Sortie : 14 mai 2019 (1h43). Comédie, Epouvante-horreur américaine réalisée par Jim Jarmusch avec Bill Murray, Adam Driver, Chloë Sevigny
Interdit aux moins de 12 ans
Le film est présenté en ouverture du Festival de Cannes 2019
Dans la sereine petite ville de Centerville, quelque chose cloche. La lune est omniprésente dans le ciel, la lumière du jour se manifeste à des horaires imprévisibles et les animaux commencent à avoir des comportements inhabituels. Personne ne sait vraiment pourquoi. Les nouvelles sont effrayantes et les scientifiques sont inquiets. Mais personne ne pouvait prévoir l'évènement le plus étrange et dangereux qui allait s'abattre sur Centerville : The dead don't die - les morts sortent de leurs tombes et s'attaquent sauvagement aux vivants pour s'en nourrir. La bataille pour la survie commence pour les habitants de la ville.



BOHEMIAN RHAPSODY

Dans le cadre de la fête de la musique

Sortie : 31 octobre 2018 (2h15). Biopic, Drame américain réalisé par Bryan Singer avec Rami Malek, Gwilym Lee, Lucy Boynton
Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique. Du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, risquant la quasi-implosion du groupe, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la maladie, découvrez la vie exceptionnelle d'un homme qui continue d'inspirer les outsiders, les rêveurs et tous ceux qui aiment la musique.

Semaine du 26 juin au 2 juillet



VENISE N'EST PAS EN ITALIE

Sortie : 29 mai 2019 (1h35). Comédie française réalisée par Ivan Calbérac avec Benoît Poelvoorde, Valérie Bonneton
La famille Chamodot est fantasque et inclassable. Bernard, le père, un peu doux-dingue, fait vivre tout le monde dans une caravane, et la mère, Annie teint les cheveux de son fils Émile en blond, parce que, paraît-il, il est plus beau comme ça !!! Quand Pauline, la fille du lycée dont Émile est amoureux, l'invite à Venise pour les vacances, l'adolescent est fou de joie. Seul problème, et de taille, les parents décident de l'accompagner avec leur caravane, pour un voyage aussi rocambolesque qu'initiatique.



LA MÔME - Ciné Senior

Sortie : 14 février 2007 (2h20). Biopic, Drame, Musical britannique, tchèque, français réalisé par Olivier Dahan avec Marion Cotillard, Jean-Pierre Martins, Gérard Depardieu
De son enfance à la gloire, de ses victoires à ses blessures, de Belleville à New York, l'exceptionnel parcours d'Édith Piaf. A travers un destin plus incroyable qu'un roman, découvrez l'âme d'une artiste et le cœur d'une femme. Intime, intense, fragile et indestructible, dévouée à son art jusqu'au sacrifice, voici la plus immortelle des chanteuses...



LES PLUS BELLES ANNÉES D'UNE VIE

Sortie : 22 mai 2019 (1h30). Comédie dramatique, Romance française réalisée par Claude Lelouch avec Jean-Louis Trintignant, Anouk Aimée, Marianne Denicourt
Le film est présenté hors-compétition au Festival de Cannes 2019
Ils se sont connus voilà bien longtemps. Un homme et une femme, dont l'histoire d'amour fulgurante, inattendue, saisie dans une parenthèse devenue mythique, aura révolutionné notre façon de voir l'amour. Aujourd'hui, l'ancien pilote de course se perd un peu sur les chemins de sa mémoire. Pour l'aider, son fils va retrouver celle que son père n'a pas su garder mais qu'il évoque sans cesse. Anne va revoir Jean-Louis et reprendre leur histoire où ils l'avaient laissée...



ROCKETMAN - Sous réserve

Sortie : 29 mai 2019 (2h01). Biopic britannique réalisé par Dexter Fletcher avec Taron Egerton, Jamie Bell, Richard Madden
Le film est présenté hors-compétition au Festival de Cannes 2019
Rocketman nous raconte la vie hors du commun d'Elton John, depuis ses premiers succès jusqu'à sa consécration internationale. Le film retrace la métamorphose de Reginald Dwight, un jeune pianiste prodige timide, en une superstar mondiale. Il est aujourd'hui son connu sous le nom d'Elton John.
Son histoire inspirante - sur fond des plus belles chansons de la star - nous fait vivre l'incroyable succès d'un enfant d'une petite ville de province devenu icône de la pop culture mondiale.

La Bressaude Basket

La Bressaude Basket vous convie à son traditionnel tournoi qui aura lieu les 15 et 16 juin au gymnase des Champions.

Depuis quelques années, le samedi est réservé au basket loisirs. L'occasion est donnée à tous, licenciés des sections de La Bressaude ou simples sportifs du dimanche, de monter une équipe et de venir s'essayer au basket en affrontant dans la bonne humeur d'autres novices ou d'anciens joueurs. Pour inscrire votre équipe, contactez Jean-Denis au 06 18 15 07 60 ou rendez-vous directement au gymnase à partir de 14h30.

Le dimanche de 9h à 17h30, tournoi régional, où 6 équipes masculines vont s'affronter : La Bresse, Wintzenheim, Mirecourt, Saint-Amé, et deux équipes de Le Val d'AJol.

Buvette et petite restauration sur place dès le samedi après-midi et nombreux lots à gagner avec l'incontournable tombola du basket.



TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Une fois encore, nous sommes dans l'obligation de répondre à la Tribune du groupe d'opposition tant leur écrit est imprécis voir mensonger...

Budget Pompes Funèbres :

Effectivement, au vu des difficultés croissantes d'organisation des plannings et des habilitations nécessaires, nous avons pris la décision de ne plus faire réaliser les activités de fossoyeur par les agents des services techniques, mais de laisser les prestations de fossoyage aux prestataires privés choisis par les familles, leur garantissant une qualité de service indispensable dans ces moments-là.

Ce budget annexe « Pompes Funèbres » n'est absolument pas clôturé comptablement puisqu'il a fait l'objet d'un vote (à l'unanimité) pour 2019 !!

Compte tenu qu'il ne concerne désormais que la prestation de locations de chambres funéraires, nous souhaiterions que ces locations soient directement imputées dans le budget principal de la Ville ; demande a été faite dans ce sens auprès de la Trésorerie. **En aucun cas, cela n'est lié à la réalisation du funérarium des Proyes.**

La construction de ce **nouveau funérarium** aura une **utilité pour la population** qui pourra bénéficier d'un lieu calme, adapté, répondant à toutes les exigences voulues dans les moments de deuil par les familles. Résumer ce nouvel équipement juste à un montant financier ou à la soit-disant « clôture d'un budget » montre simplement une volonté de créer le trouble et la polémique.

Investissements de la RME : les résumer aux seuls travaux en commun avec la voirie est là aussi réducteur. En plus de ceux-ci, de nombreux travaux d'amélioration et de modernisation du réseau électrique sur l'ensemble de la commune ont été programmés. Sans compter les études sur l'augmentation et l'optimisation de nos capacités de production, ou la nouvelle liaison avec le réseau Enedis depuis les Feignes sous Vologne. Nous souhaitons aussi préciser, une nouvelle fois, que le déficit du budget RME est dû, pour les 2/3 de celui-ci, au réseau de chaleur qui fait partie de ce budget. Le reste du déficit n'est aucunement dû à une gestion hasardeuse mais plutôt à des équilibres de remboursement de taxe sur l'électricité.

Ehpad/CCAS : Le solde (218 898€) du prêt relais de 2013 du CCAS, d'un montant de 2 millions€/3ans, destiné au préfinancement des subventions et du FCTVA de l'opération « création Ehpad » a été **pris en charge par la Commune**, en accord avec le CCAS, en sa qualité de caution et afin de ne pas grever le budget des résidents.

Carrière de la Basse des Feignes, nous tenons à préciser que l'Enquête Publique a été annoncée et s'est bien déroulée **dans les règles**. Nous rappelons que le rôle de ce type d'enquête est bien de recueillir l'avis des riverains et de tous ceux qui veulent émettre un avis sur tel ou tel équipement. Dès le début de cette enquête, il y a eu de nombreuses rencontres en mairie et sur le terrain afin de bien prendre en compte les réserves et remarques des riverains et des nombreux participant à l'enquête. Nous avons refait des points précis avec le demandeur et son bureau d'études.

La première délibération prise à l'unanimité par le conseil municipal, autorisait l'extension du périmètre de la carrière en prenant la réserve des résultats de l'enquête publique et des autorisations des services de l'état. Déclarer que certains n'avaient pas les éléments est mensonger puisque chaque conseiller municipal avait la faculté de consulter le dossier complet !

Au vu des réserves émises, nous avons complété notre délibération en précisant que nous souhaitions la continuation de l'exploitation de cette carrière **dans les conditions actuelles sans prélèvements supplémentaires, sans installation de concasseur et dans le respect des activités et des habitants de ce secteur.** Délibération prise **une nouvelle fois à l'unanimité.**

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Budgets annexes, investissements prévus pour 2019.

Dans le bulletin du mois précédent, nous avons essentiellement commenté les budgets propres à la commune, mais concernant La Bresse, une quinzaine de budgets sont votés chaque année.

Ils concernent la RME, l'EHPAD, l'OTL avec les gestions de la piscine, du ski de fond, de la patinoire, le Domaine du Haut des Bluches, le Service Industriel et Commercial (secteur commercial de l'OTL), le SSIAD (Service de Soins à Domicile), le CCAS, l'Eau, la Forêt, les Lotissements (1 budget par lotissement soit 4 au total), les Bâtiments, l'Animation et les Pompes Funèbres. **Ce dernier se clôt définitivement**, suite à la décision de la municipalité de recourir à des prestations privées et non plus à des agents de la collectivité pour les services liés à un décès. Alors pourquoi un bâtiment public budgété à 800 000€ pour un service qui ne l'est plus ?

Concernant la structure OTL, Il est prévu la construction de 3 nouveaux HLL (Habitation Légère de Loisirs) faisant passer le parc à 10 hébergements de ce type au domaine du Haut des Bluches. Pour la piscine et son environnement, lancement d'une étude **pour rendre plus attractif et agrandir** le secteur « forme - espaces ludiques - animation ».

Pour la patinoire (investissement réalisé sur le budget communal) au vu de son difficile bouclage, le projet de renouvellement de production de froid est reporté.

Concernant la RME, l'essentiel des investissements sont à associer aux travaux de réfection et de réhabilitation des rues de La Résistance, du haut de La Clairie et du début de celle du Hohneck et la fin de la mise en place de leds sur l'éclairage public.

Concernant l'EHPAD, la situation se rétablit progressivement, tout en sachant que la commune s'est portée caution pour 225 000€ (versement de 15 000€ par mois jusqu'en septembre 2019). Les résultats très critiques des budgets 2014/2015 et pour partie 2016 se sont rétablis et se maintiennent. Aujourd'hui, le travail programmé (tous les 3 ans) de réévaluation des degrés de dépendances des résidents (GIR et PATHOS) doit théoriquement se solder par une augmentation des dotations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Départemental pour les secteurs Soins et Dépendance de l'EHPAD, apportant une bouffée d'oxygène à la ligne « charges de personnel ».

Enquête publique relative à la demande de renouvellement et d'extension de la carrière à la Basse des feignes par la SARL T Nicollet, nouvelle délibération.

A la lecture des pièces présentées à l'enquête publique, nous déplorons vivement et l'avons fait remarquer à la séance du 6 mai, que le point traitant du renouvellement et l'extension de cette carrière, n'a pas été explicité et débattu à celle de mars afin de permettre un vote en pleine connaissance du sujet. Nous avions à voter sur une extension de périmètre mais à laquelle il fallait associer un développement de l'exploitation pour lequel aucun élément n'a été fourni ni par l'adjoint en charge de ce dossier, ni par Mr le Maire. Ce manque d'information et le non débat ont, pour les élus de la minorité, fortement biaisé leurs votes.

NB: Pour une bonne compréhension de cette rubrique, précisons que cet article a été déposé le 7 mai pour publication début juin (date fixée par la commission) et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

LE DOSSIER

L'Église



“ La Bresse Infos a choisi ce mois-ci de vous parler d'un bâtiment qui est au cœur du village, tant géographiquement qu'historiquement. En effet, l'église Saint-Laurent a longtemps été le cœur de la vie de la cité, et son histoire est intimement liée à celle de La Bresse, et inversement ! Nous ne pourrons ici vous en dévoiler tous les secrets, mais si la lecture de ce dossier vous met en appétit, les Cahiers des Racines Bressaudes, d'où nous avons puisé nos informations, vous rassasieront ! ”

LE DOSSIER

À bien des moments de notre histoire, la religion était la clé de voûte du quotidien, ainsi le lieu de culte revêtait une importance toute particulière pour les paroissiens. C'est pourquoi les Bressauds se sont toujours investis pour leur église, dès que la première paroisse a été créée et surtout lorsque l'Histoire n'a pas été tendre avec eux.

À quand remonte la paroisse de La Bresse ?

Les premières traces de «vie» sur le territoire bressaud remonteraient au I^{er} siècle av. J.-C., mais la sédentarisation de populations se situerait davantage vers le X^e siècle. Véritable lieu de passage entre l'abbaye de Remiremont et celle de Munster, les vallées bressaudes verront au cours des années des froustiers (ancien nom des forestiers) et leur famille s'installer. Puis suite à l'invasion destructrice des Hongres à Remiremont vers 910, ce sont d'autres populations, dont de probables notables religieux, qui vont venir se réfugier puis s'installer dans nos forêts. La naissance de la paroisse découlerait ensuite de cet épisode dont on retrouve des traces dans les écrits en 1169, 1267, puis 1303 où il est question de «la paroisse de La Bresse, ci-nommée La Brasse, dans le pouillé du diocèse de Toul».

Où pouvait se trouver l'endroit de culte des premiers habitants ?

La tradition le situe au pied du Chastelat. D'après André Balaud, responsable des Racines Bressaudes, «certains Anciens disaient qu'au printemps, quand l'herbe repoussait, on voyait derrière la roche du Chastelat, la forme des fondations de l'ancienne église.» Mais rien ne permet vraiment de l'affirmer, sauf peut-être le calvaire qui a couronné le Chastelat jusqu'à la Révolution. Si, dans les écrits, la première trace de lieu de culte date de 1633, où il est question d'une petite église en lieu et place de l'actuelle, il était courant, au Moyen-âge, de construire les églises en hauteur, sur un bel emplacement, avec le village à ses pieds. De plus, les innombrables murets face au sud, qui se trouvent en contrebas de la Vierge jusqu'à Niachamp, pourraient témoigner de la présence de populations. Mais alors, pourquoi aurait-on déplacé l'église à son emplacement actuel ?

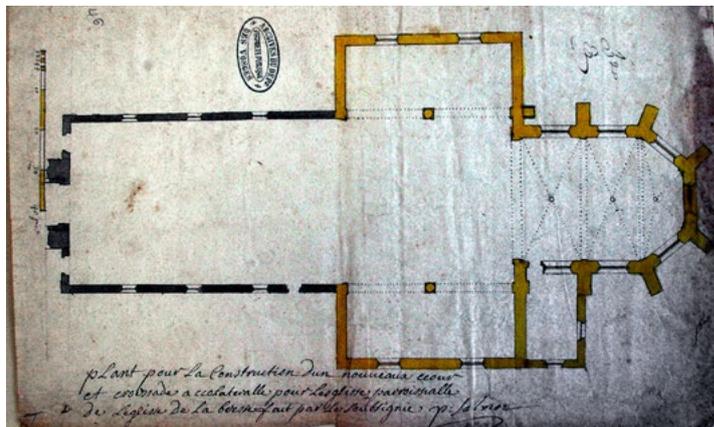
Pour les Racines Bressaudes, ce serait une conséquence de la première destruction du village : en 1466 la guerre des Six Deniers fait rage à La Bresse, et le hameau oriental appelé Wolle est complètement détruit. Il sera reconstruit quelques années plus tard, un peu plus bas dans la vallée, au niveau de l'actuelle «Petite Bresse» (quartier des Champions). Ces populations déplacées se sont donc rapprochées des habitants du hameau occidental (au bas de la Bresse) et un lieu de culte commun aurait été choisi à l'emplacement actuel. Les Racines Bressaudes estiment la construction, de ce que nous appellerons l'ancienne église, entre 1530 et 1580.

L'ancienne église

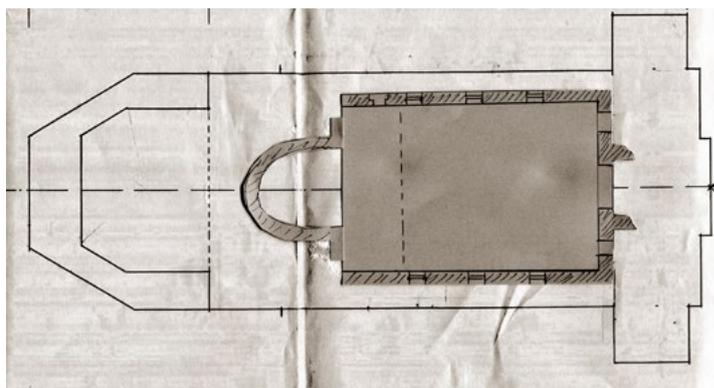
D'après les recherches effectuées, il apparaît que l'ancienne église faisait 40 pieds de largeur (13 m), et 65 pieds de longueur (21 m). Il y avait trois vitraux latéraux sur chaque mur de la nef, un portillon de chaque côté de la tour clocher, une seule ouïe recouverte de bardeaux par côté pour diffuser le son des cloches. Elle possédait un orgue, deux cloches de 686 et 980 livres, et un autel de la Vierge ayant coûté 1000 francs !

Mais elle se révèle rapidement trop petite, au point que l'évêque de Toul refuse de la bénir aux alentours de 1735, la population étant alors d'environ 1500 âmes. Dans une lettre adressée au Duc de Lorraine, il écrit : «Leur église, quoique peu ancienne, ne devient plus assez spacieuse pour contenir tous les paroissiens, (...) il y a nécessité indispensable de lui donner plus de longueur et de largeur, il conviendrait encore mieux de la rectifier à neuf...».

Le sort de l'ancienne église est alors scellé, elle sera agrandie. Le premier plan proposé par l'architecte Pierre Salmon de Remiremont est rejeté par toute la population. Le 12 octobre 1750, deux cent trente Bressauds signent une lettre adressée à Monseigneur Le Chancelier, dans laquelle ils proposent de nouveaux plans et soulignent les failles du projet de Salmon : «Le dit ragrandissement consistant à une croisée que l'on prétend faire au bout de la nef (...) impossible d'y placer le peuple, et d'assister au service divin avec la décence et la dévotion convenable.»



▲ En noir l'ancienne église amputée de son chœur, en jaune l'extension proposée par l'architecte



▲ Emplacement de l'ancienne église par rapport à l'actuelle

L'Église Saint-Laurent

Après plusieurs adjudications en décembre 1750, il a été convenu que le chantier de reconstruction serait mené par Jacques Richard pour un montant de 4775 livres : 3275 livres seront à la charge des paroissiens et 1500 à celle du curé.

Pour supporter ces dépenses, les paroissiens sont obligés de vendre des terrains. Ils ne pouvaient guère compter sur le financement de l'abbesse de Remiremont, car cette dernière ne touchait que quelques maigres revenus des Bressauds, avec la dîme des topinambours. Par souci d'économie, le bois vient des forêts bressaudes, le grès des roches Champâtre vers Presles, tandis que bancs, autels, et orgue sont conservés et que le sol reste en terre battue.

Une église toute simple de type grange allait naître et s'embellir au fil des ans. D'abord avec le pavage du sol de l'église en 1770, puis avec la reconstruction du clocher en 1780. Lors de ces deux chantiers, comme pour la plupart des travaux à venir, la population est consultée et doit participer au financement : 3490 planches fournies par les Bressauds seront par exemple mises en vente pour financer le dallage. Pour le chantier du clocher, il faut 5 ans de négociation de 1780 à 1785, pour que Bressauds et adjudicataires s'entendent sur le marché : la population s'accorde rapidement

pour démolir l'ancienne tour et fournir tous les bois, planches, madriers, sable et moellons nécessaires ainsi que six pieds cube de pierre de taille chacun. Mais nos ancêtres ne lâchent pas sur deux points : « la tour de l'église devra être rebâtie dans le même état et sur le même plan, à l'exception du coiffement que tout le monde désire en dôme... Pour la charpente, tout ce qui ne sera pas nécessaire en bois de chêne sera en sapin, en ce que le chêne épouvante la paroisse pour les dépenses. ». Cette nouvelle tour sera bénie le 13 mai 1787, avant même la fin des travaux, comme en témoignent les inscriptions gravées sur une pierre, qui se trouve toujours à droite du porche.

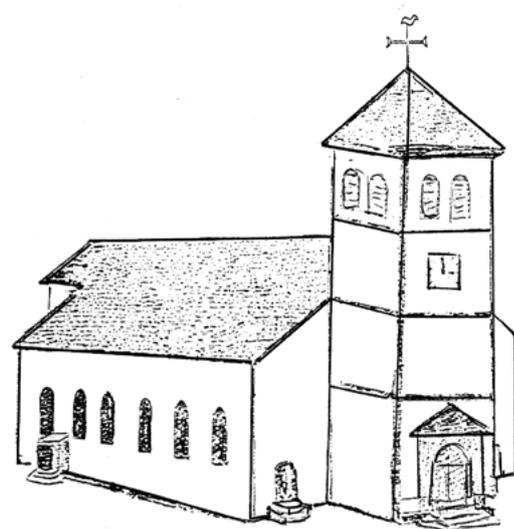


▲ Gravée sur une pierre à droite du porche. Voici la traduction qui en a été faite jusqu'ici : J'ai été bénite par Monsieur Georges Aubert, curé de ce lieu, le 13 mai 1787... par Bastien Claudel, maire, Nicolas Clément, lieutenant de maire, Dominique Fleurette, syndic, Jean Chalon, les officiers de justice.

De drame en événements douloureux

Le 3 avril 1803, l'imprudence d'une femme provoque un incendie de grande envergure dans le village. Paul Didierlaurent raconte : « Un incendie éclate, il ne peut être maîtrisé. Bientôt le village est en flammes, l'église, l'école, la maison commune, la cure et une vingtaine de maisons brûlent en quelques heures. La violence du vent est telle que des bardeaux enflammés volent jusqu'à La Ténine, au fond du Chajoux. À l'église, le prêtre a juste le temps de sauver les saintes espèces. Dans La Bresse, c'est la désolation, 39 familles sont sans abri. »

Mais les Bressauds ne se laissent pas abattre et se mettent à l'œuvre, ils s'improvisent maçons, charpentiers, menuisiers... Ils aménagent d'abord l'église pour que le culte soit maintenu. Grâce aux dons de planches de 225 personnes, on protège les murs et on recouvre la voûte du chœur en moins d'une semaine, pour que la première communion prévue pour le dimanche suivant l'incendie ait bien lieu à la date indiquée ! En trois ans, tout est achevé, mais l'église verra encore son aspect changer au fil du XIX^e siècle.



LE DOSSIER

Les grands travaux du XIX^e siècle

6 février 1821, le préfet donne son accord pour l'achat d'un orgue de chez Joseph Callinet fils, de Rouffach, pour 9261 francs.

1821 : construction d'une tribune pour placer l'orgue et la population.

1823 : la tour alors recouverte d'un simple pavillon à quatre pans est reconstruite sous la forme du dôme actuel coiffé d'une flèche

30 octobre 1837 : acquisition d'une horloge publique

27 juin 1842 : réparation de l'orgue

1836 : pavage de l'église avec récupération de pavés en pierre de taille de Champâtre, alors présents sur le cimetière

1863 : agrandissement des tribunes

8 mai 1867 : remplacement des trois cloches composées de soixante-dix-huit parties de cuivre de Russie et de vingt-deux parties d'étain Banca de première qualité

7 août 1867 : construction d'un abri à l'entrée de l'église

2 janvier/10 mars 1877 : restauration de l'orgue.

8 mars 1877 : restauration décorative de l'église.



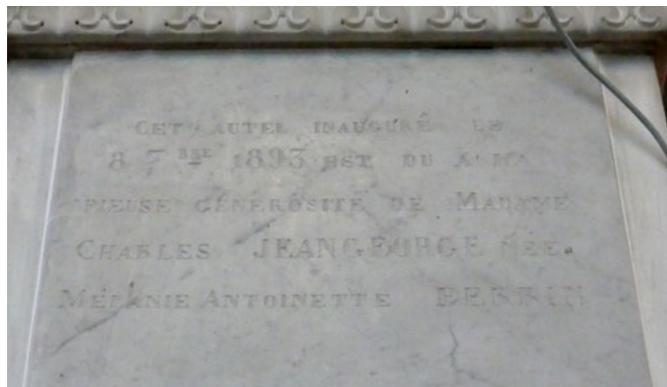
▲ En 1880

1893 : l'abri sera remplacé par deux tourelles du même style que la tour principale, on y trouvera les cages d'escalier pour monter à la tribune



▲ En 1893

8 septembre 1893 : inauguration d'un nouvel autel en marbre offert par Madame Charles Jeangeorge, née Mélanie Antoinette Perrin



26 mai 1896 : Travaux de construction d'une rosace à la tour de l'église

Le saviez-vous ?

Victor Quadri qui a réalisé la construction des deux tourelles signait souvent ses travaux par la pose d'un carrelage portant ses initiales. Celui-ci se trouve dans l'église, mais savez-vous où ?



Au vingtième siècle

Le vingtième siècle commence sur un épisode de l'histoire particulièrement mal vécu par les paroissiens bressauds : la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Ainsi lorsque l'inventaire des biens de l'église Saint-Laurent doit être mené en 1906, des heurts éclatent aux abords du bâtiment, comme en témoigne le récit de Paul Didierlaurent dans l'encadré ci-contre.

Une fois encore, les Bressauds prouvent qu'ils tiennent à leur église et qu'ils ne sont pas prêts à se laisser spolier. Comme à chaque moment critique de son existence, la population s'est levée et a œuvré pour son église : ils l'ont construite, reconstruite, défendue et ils l'ont aussi pour beaucoup financée. Avec cette séparation du religieux et du laïc, les paroisses ont été amenées à plus de financement direct : les paroissiens, à travers des quêtes, ont payé de leurs poches des travaux et des investissements : en 1922, par exemple, le bulletin paroissial explique que des quêtes seront mises en place chaque mois pour remplacer l'orgue et restaurer les boiseries du chœur.

L'Église Saint-Laurent vit ensuite des heures calmes, seuls quelques travaux viennent perturber le cycle des offices. Elle est belle, bien décorée et son chœur vibre à chaque messe avec ses paroissiens toujours plus nombreux, comme en témoignent les photographies de l'époque.



▲ L'intérieur avant 1944

Mais c'est sans compter sur la folie des hommes... En 1944, La Bresse subit de plein fouet la guerre. La ville est détruite, mais l'église se dresse encore parmi les ruines. Elle paraît intacte, mais elle a beaucoup souffert, plusieurs obus ont percuté l'édifice et détruit l'autel Saint Joseph, le chemin de croix, une partie de la tour... Une fois encore il faudra reconstruire le village et redonner toute sa beauté à l'église et une fois encore les Bressauds vont œuvrer, aidés cette fois par des personnes extérieures.



Bon nombre de Bressauds ont donné de leur temps, de leur savoir-faire, de leur argent. Si tous ne peuvent être ici cités, on notera néanmoins quelques noms. L'ingéniosité de l'entreprise Valdenaire avec ses échafaudages permettant le maintien des offices pendant les travaux sur le plafond, les œuvres fournies et/ou dessinées par Gabriel Loire qui ornent toujours l'église (voir encadré), les autels en granit réalisés par les entreprises Adami et Fraschini, les lustres fournis par l'établissement Maison de Riceys dans l'Aube, des statues en ciment armé de Lambert-Rucki (saint Joseph et sainte Vierge), les bancs rénovés par l'entreprise Vital Fleurance et les confessionnaux réalisés par l'entreprise Grandemange.

L'inventaire de l'église en 1906

Pour prévenir les troubles, un bataillon de chasseurs avait été envoyé à La Bresse. L'effervescence était dans la localité. De partout les paroissiens arrivaient pour occuper l'église, dans laquelle des vivres ont été stockés permettant de soutenir un siège de plusieurs jours.

Au matin, des barrages de troupes sont installés. Dans la matinée, les fonctionnaires commis pour inventorier l'église s'en approchent sous les huées de la foule et se présentent devant le porche qui était resté libre, sous lequel se trouvait le curé Justin Frick avec derrière lui une masse formant un mur humain. Après quelques explications, les officiels se retirent. Puis ce furent les sommations réglementaires, à la suite desquelles la résistance s'accrut encore. À ce moment, ordre fut donné aux sapeurs d'enfoncer une des portes latérales.

Bientôt les coups de haches retentirent et la porte céda. À ce moment, un grave accident faillit se produire. Les grosses pierres accumulées derrière cette porte se mirent à basculer et faillirent écraser les sapeurs présents qui hésitèrent avant de s'attaquer à la deuxième porte. Comme la situation devenait critique, on pouvait craindre le pire. Ce que voyant, le commandant du bataillon de chasseurs prit sur lui d'intervenir. Seul, il se présenta devant la porte, il fit appel aux sentiments patriotiques des Bressauds, disant entre autres : « Les haches de mes sapeurs ne sont pas faites pour enfoncer les portes des églises, mais pour repousser les envahisseurs ». Ce furent ces paroles adressées à l'ardent patriotisme des Bressauds qui les firent céder. On laissa entrer les gens chargés d'inventorier, qui, pâles de peur, firent en quelques minutes un travail qui aurait dû demander de longues heures.

Paul Didierlaurent

L'église que l'on connaît aujourd'hui est celle qui est née après les ravages de 1944, la reconstruction a été longue et un soin tout particulier a été mis dans la restauration des vitraux, du chemin de croix et de l'orgue. L'art sacré s'expose aux quatre coins du bâtiment et certaines sculptures nées au Festival Camille Claudel ajoutent une touche moderne à cette église.



LE DOSSIER

Au vingt-et-unième siècle

L'histoire continue ! En 2007, l'instrument, hormis la console, est remis en état (tuyaux, vent, transmissions et entretien de la boiserie) par le facteur d'orgues allemand Hugo Mayer.

En 2017, la console de l'orgue est remplacée : l'église entre dans l'ère de l'informatique, puisqu'il est désormais possible de le faire jouer tout seul, déclenché par une télécommande. Un organiste peut enregistrer des morceaux qui seront automatiquement rejoués par l'orgue...

Pour conclure ce dossier, écoutons André Balaud, fondateur des Racines Bressaudes. « Depuis un demi-siècle, l'histoire de l'église fait partie de notre mémoire quotidienne. Il nous est facile d'oublier le passé, pourtant il est toujours présent dans ces murs. L'église du XVII^e siècle est là, blottie dans les murs puisqu'on en a réutilisé les

matériaux. La charpente de reconstruction d'après l'incendie de 1803 est encore en grande partie présente aussi. Les moellons ont été charriés par nos ancêtres tout autant qu'ils en ont creusé les fondations et fait le manœuvre pour les maîtres maçons.

Eux aussi, ils sont toujours là. »

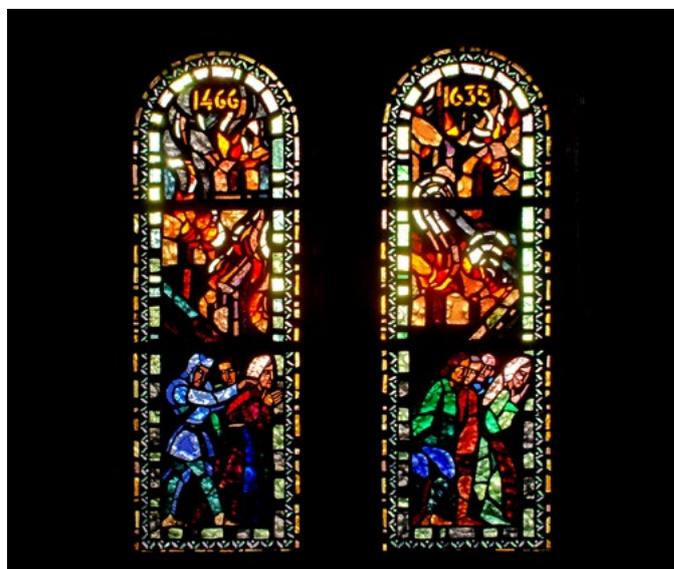
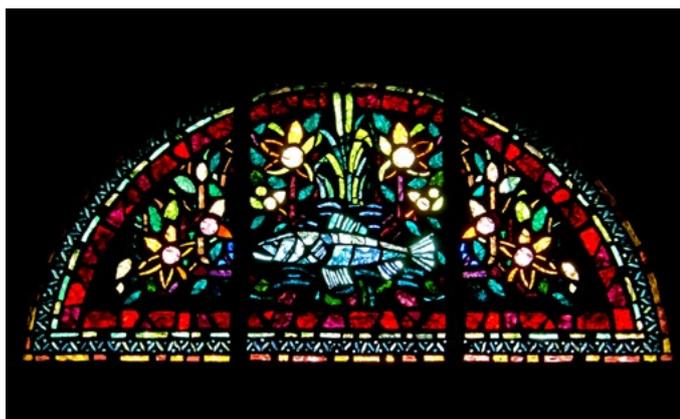
L'Église Saint-Laurent est plus qu'un lieu de culte, c'est un pan de l'histoire locale, une trace du passé. Si la religion recule dans la vie des jeunes générations, le besoin de trouver ses racines, lui est toujours bien présent. Ainsi, pour que l'histoire de l'église Saint-Laurent continue de s'écrire avec l'histoire de La Bresse, il faut apprendre à la regarder autrement. C'est une belle dame qui a dans son chœur et son cœur le souvenir invisible de nos ancêtres.

Un patrimoine du XX^e siècle

En 2014, l'église Saint-Laurent a été reconnue « Patrimoine du XX^e siècle » par l'État, pour l'ensemble remarquable réalisé par Gabriel Loire. Celui-ci comprend bien sûr les vitraux (28 verrières), mais aussi le chemin de croix, les dessins des confessionnaux, des garnitures d'autel, des statues réalisées par Lambert-Rucki, des lustres, deux tapisseries en chanvre (conservées, mais plus visibles actuellement) et des autels secondaires.

Les vitraux présentent soit un apôtre du nouveau Testament associé à un prophète de l'Ancien Testament, soit une scène d'histoire religieuse (crucifixion, saint Laurent près du grill sur lequel il mourra...), soit les quatre destructions de La Bresse (datées), soit un motif décoratif.

C'est l'un des ensembles les plus complets de Gabriel Loire, verrier originaire de Chartres célèbre dans le monde entier pour ses 700 œuvres en vitrail : comme une tour du musée d'art moderne d'Hakone au Japon, la Grace Cathedral à San Francisco, la basilique Notre-Dame-de-Lourdes à Santiago du Chili...



Les Racines Bressaudes

Ce groupe d'histoire locale s'est créé en 2005. À l'origine, Paul Morsink (originaire de Hollande, mais ses collègues lui ont maintenant décerné son passeport bressaud !), marié avec une Djan Djôge, s'est demandé pourquoi les Bressauds ont-ils des surnoms ?

Un premier groupe de passionnés s'est mis à plancher sur le sujet. Le terme NUB (nom usuel bressaud) a remplacé celui de surnom. Le résultat de ces travaux a été publié dans le livre *La Bresse et ses vallées*, recueillant les données des Journées d'Études Vosgiennes de 2013.

Sous l'impulsion du maire de l'époque, le groupe s'est étoffé afin d'élargir les recherches sur l'histoire de la commune. Ainsi sont nées les Racines Bressaudes, réunissant une vingtaine de passionnés qui mettent en commun leurs souvenirs et leurs expériences pour garder trace du si particulier « esprit bressaud » !

Appel à contribution

Les recherches que nous menons à travers les mémoires ne sont pas suffisantes pour retrouver notre passé commun.

Nous nous appuyons sur des prospections au sein des archives communales, de celles de Remiremont ou des archives départementales d'Épinal et Nancy.

Avant nous, d'autres passionnés ont écrit sur La Bresse. Paul Didierlaurent, à qui il faut rendre hommage, car sans lui toutes nos archives auraient été perdues ; mais aussi Claude Mansuy, Gabriel Remy, Gaston Cuny, Abbé Alphonse Laurent, Michel Jacquot, le Commandant Gonant, Jean Mougel, Jean Pierre Gehin, Michel Lemaire, Michel Arnould, Nadège Mougel, Jean-Marie Remy, Cécile Girardin, Alice Laurent Rupt, André Jeanpierre, Louis Hans, Abbé Toussaint, le Chanoine Hingre, l'abbé Antoine, entre autres.

Tous ces écrits détiennent une part de notre histoire.

Il faut y ajouter de nombreux fascicules qui ont été édités au fil des années, comme les plans guides ou les premiers statuts du syndicat d'initiative (1935), l'inauguration du monument aux morts, de la vierge du Chastelat et bien entendu celui sur le projet du chemin de fer à La Bresse. Et il y en a d'autres, plus confidentiels, mais tout aussi intéressants comme « un Sabbat au Moutier des Fées » de J.R. Claudel.

*Je ne peux terminer cette énumération sans parler des bulletins paroissiaux, très importants pour les souvenirs d'après-guerre, la revue *La Bresse en Détresse*, ou plus rare encore celui du début du vingtième siècle *L'écho de La Bresse*.*

Si nous en possédons certains exemplaires, nous sommes loin de connaître et d'avoir tous les écrits sur notre localité.

*Bien que *La Bresse* ait été détruite plus que de raison, il existe peut-être chez vous des documents qui peuvent nous être précieux.*

Cartes postales, photographies, divers papiers officiels allant de l'acte notarié à la coupure de journal en passant par les écrits des Anciens, tous nous intéressent.

Pour l'exemple, quand nous avons commencé à nous intéresser à l'exode de la population bressaude le 9 novembre 1944 vers Blanfaing, nous n'avions environ que cinq témoignages, maintenant nous en possédons environ une quarantaine grâce à votre aide.

Continuez à nous aider en nous confiant vos documents le temps d'une étude ou définitivement selon votre choix.

Et surtout, ne jetez jamais les vieux papiers ou photos lors d'une succession, il y a toujours un élément intéressant pour nous. Prêtez ou donnez-les-nous !

Contact : MLC de La Bresse, ou plutotpauvrequevalet@gmx.fr (adresse des Racines Bressaudes)

*Nous vous remercions d'avance.
Pour les Racines Bressaudes, André Balaud*



OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires d'été) :

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Autres périodes :

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé le jeudi matin et le dimanche

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29

Dégradations sur le balisage des parcours trail

Une nouvelle fois, des dégradations ont été constatées sur plusieurs circuits balisés pour le trail sur la Commune, avec des balises méthodiquement enlevées sur plusieurs secteurs.



Ces actes de malveillance et d'incivilité sont d'autant moins compréhensibles que certains balisages restent en place : circuit raquettes, circuits VTT et circuits du Club Vosgien. Il serait donc visiblement problématique pour certains que les sentiers soient parcourus en courant ! Faudrait-il donc en arriver à demander aux promeneurs de modérer leur allure, ou mettre des limitations de vitesse sur les sentiers ?

Ces actes gratuits sont particulièrement regrettables, ils mettent en jeu la sécurité des traileurs qui risquent de s'égarer. Ils sont aussi préjudiciables pour l'image générale de la commune.

En effet, dans le cadre de la diversification des activités 4 saisons, l'OTL a mis en place depuis 2016, en collaboration avec la section locale du Club Vosgien, 8 circuits spécifiquement balisés pour la pratique du trail. Le balisage a été réalisé sur des sentiers existants, sans nouvelle création en évitant ainsi une pratique sauvage. Un topoguide descriptif des circuits vient également compléter l'offre.

Ces circuits permettent à la clientèle touristique de pratiquer cette activité de pleine nature de plus en plus prisée.

Une main courante a été déposée auprès de la Police municipale et la Gendarmerie a été alertée.



TAXI DENIS
Tél. : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28

40 ROUTE DU DROIT - 88250 LA BRESSE
SIREN : 341 909 703 RC 01A101 - TVA FR 02 341 909 703
Toutes Distances - Jour et Nuit - 7 Jours / 7
Transport de Malade - Conventionné CPAM et Toutes Caisses
Assistances - Rapatriements - Transferts Aéroports - Taxis - 4 Véhicules dont un MINIBUS 9 places

Rémi Curien
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE
03.29.25.62.29
06.81.46.02.28
remi.curien@wanadoo.fr

« La Lorraine est Formidable » : promotion des Hautes-Vosges

Les 18 et 19 mai derniers, l'Office de Tourisme de La Bresse était présent à l'évènement « La Lorraine est Formidable », dans le cadre prestigieux du château de Lunéville, aux côtés de ses collègues de l'OTI des Hautes-Vosges (Gérardmer), de l'OT Bussang et de l'OTI des Ballons des Hautes-Vosges (Saint-Maurice-sur-Moselle).

Une nouvelle opportunité pour les Hautes-Vosges de faire valoir leurs atouts touristiques auprès d'une clientèle de proximité. Cent cinquante exposants étaient au rendez-vous avec des dégustations, des spectacles, un concours de mode, des artisans gourmands, des métiers d'art...

Festival d'Anicé : appel à bénévoles

L'Office de Tourisme reconduit en août son Festival d'Anicé ; ce festival dédié aux familles propose pendant 3 jours des ateliers, des jeux, des spectacles autour de la thématique « Les mystères de la forêt vosgienne ».

Si vous en avez envie et si vous avez un peu de temps à consacrer à cet évènement, n'hésitez pas à contacter Léonie au 03 29 25 41 29 ou promotion@labresse.fr ou à passer à l'Office de Tourisme (ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h).

Infos pratiques : Festival d'Anicé les 14, 15 et 16 août (en après-midi) au centre-ville de La Bresse

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 5 juillet

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Judi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 ^e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30	
Jours fériés : 10 juin	9 h à 12 h 30			

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Une nouvelle activité à la piscine pour les personnes souffrant de maladies chroniques. Sur prescription médicale, parlez-en à votre médecin !

PRESCRI' MOUV
Beugler plus pour vivre mieux !

Vous souffrez de maladies chroniques* ?
Vous voulez améliorer votre santé et votre condition physique ?

Prescri'mouv est un dispositif régional qui facilite la pratique d'activité physique et sportive en toute sécurité sur prescription médicale.

LABELISÉ ANCIEN
ICI
vous serez accompagné dans la pratique d'une activité physique adaptée, sécurisée et progressive.

NOUVEAU A LA PISCINE DE LA BRESSE
Séances d'aquagym adaptées
Personnel formé

Parlez-en à votre médecin !

En savoir plus
prescri-mouv-grandest.fr

Logo Grand Est and ARS.

* Prescri'mouv s'adresse aux personnes atteintes ou atteintes de certaines maladies chroniques : diabète, cancer du sein, colostomie ou de la prostate, maladie coronarienne, artériosclérose, anémie, des membres inférieurs ou broncho-pneumopathie chronique obstructive.

ALTYTUD 630
ARTISANS
COMMERCANTS
CAFETIERS
HOTELIERS
RESTAURATEURS
LA BRESSE
Le plaisir de faire plaisir !

Bol d'air présente
50 entrées à gagner

TIRAGE AU SORT Le 14 juin
Rendez-vous chez les adhérents pour compléter vos bulletins lors de vos achats...

Sur le SENTIER des LUMIÈRES
à la recherche d'un chemin de vie

Fête des prix ! JUSQU'AU 15 JUIN 2019
pour toute la famille

Illustration of a family enjoying a picnic outdoors.



ELECTROMENAGER & MULTIMEDIA
INSTALLATION D'ANTENNES SERVICES APRES VENTE
VENTE DE PRODUITS RECONDITIONNES ET GARANTIS.
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE CHEZ VOUS
9 ROUTE DE CORNIMONT 88250 LA BRESSE - TEL : 03.29.25.67.67
gitem.labresse@orange.fr

DANS LE RETRO

Zinc Grenadine à La Tourterelle

Dans le cadre du festival de littérature jeunesse Zinc Grenadine, la médiathèque intercommunale (Vagney) a proposé à l'école maternelle « La Tourterelle » l'intervention de l'illustrateur Loren Bes. Il est donc venu expliquer aux jeunes élèves comment illustrer les livres, puis a dessiné des poissons que les enfants ont colorés avec de l'encre.



Une artiste à l'école du Centre

Depuis le mois de février, les CM2 de l'école du Centre travaillent avec l'artiste Annie Trensals.

À travers divers exercices, les enfants abordent quelques aspects de la composition plastique : lignes, plans, couleurs... Ils gardent trace de leurs expériences dans un carnet de « voyages », enrichi de textes courts pour exprimer leur rapport au monde.

Les élèves sont en train de réinvestir leurs découvertes plastiques dans une œuvre individuelle grand format, autour du visage, qu'ils exposeront dans le hall de la mairie du 11 au 14 juin, dans le cadre de la semaine du paysage.

Pour compléter leur apprentissage, les élèves de CM1 et CM2 ont visité le Centre Pompidou de Metz au mois de mai.



Forum des Emplois

Toujours aussi apprécié, tant par les demandeurs d'emploi que par les entreprises, le Forum des Emplois organisé par la ville et Pôle Emploi a réuni 69 employeurs avec une majorité d'offres en emplois saisonniers, mais aussi des CDI ou de l'intérim.

248 personnes ont fréquenté ce Forum, ce qui représente une forte hausse par rapport à ces dernières années, preuve que ce dispositif est nécessaire. Ces personnes provenaient pour moitié de La Bresse, et pour 75 % de la Communauté de communes des Hautes-Vosges.



Les Briconautes

**Demandez votre carte de fidélité (gratuite)
et cumulez des €
5 % de réduction à la souscription**

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

PRS

Entretien Paysager

- Tonte de pelouse
- Taille de haie et d'arbuste
- Fauchage / Débroussaillage
- Elagage / Abattage
- Nettoyage haute pression
- Débarras / Evacuation déchets
- Déneigement accès et toiture

philipperichards@club-internet.fr
Philippe RICHARD
LA BRESSE
06 07 95 18 28

f PRS

Saint-Laurent

Un projet artistique à l'école Saint-Laurent

«L'évolution de la théorie», tel est l'intitulé du projet artistique mené et qui sera présenté au festival de sculpture Camille Claudel le 30 mai prochain.

Ce projet a pris forme après que trois classes de primaire sont allées visiter l'exposition de Claude Semelet à la Maison de La Bresse à l'automne. Les enseignants et l'artiste ont alors monté un parcours pour permettre aux 152 enfants de l'établissement de participer à cette aventure.

Le but est de produire une œuvre en volume retraçant l'évolution fantastique et imaginaire d'un être vivant. L'artiste intervient tout d'abord en maternelle avec les enfants et l'aide des enseignantes dans la fabrication d'œufs merveilleux. Une semaine plus tard, c'est au tour des CP de créer quelque chose qui sort de l'œuf. De fil en aiguille et de classe en classe on arrivera à un être complexe et idéalisé par les élèves. Ainsi l'ensemble est constitué de cinq œuvres différentes, mais dépendantes les unes des autres.



Voyage en Espagne

Vingt-sept élèves des classes de 3^e et de 4^e du collège Saint-Laurent sont partis du 5 au 10 mai à Barcelone avec Annabelle De Almeida, leur professeur d'espagnol.

Ils ont découvert avec admiration, le symbole de la ville, la Sagrada Familia, basilique immense, dont la construction a commencé à la fin du XIX^e siècle et devrait s'achever en 2026.

Ils se sont promenés dans le magnifique Parc Guell où les œuvres de l'artiste Gaudi enchantent les visiteurs du monde entier, ont visité le stade de football «Camp Nou», se sont promenés sur la plage de Barcelone, fait du shopping, goûté aux spécialités locales et essayé d'utiliser le vocabulaire appris depuis la classe de 5^e.

Leur carnet de voyage complété sur place sera encore retravaillé en classe.



Le CMJ montre l'exemple

Ils étaient 8 courageux du Conseil municipal des jeunes à braver le mauvais temps pour le traditionnel nettoyage des pistes, le 27 avril à partir de 8 h 30.

Les licenciés du ski club, les moniteurs de l'ESF et quelques salariés de la station étaient également présents. Durant 3 heures, ils ont ramassé bouteilles et emballages plastiques, bouteilles en verre, mouchoirs, mégots de cigarettes...

Le Conseil des jeunes travaille sur un livret environnement, ce nettoyage rentre dans la démarche de sensibilisation à la préservation de la nature.

Les enfants ont été surpris de constater le nombre important de déchets durant cette matinée, même si, au fil des ans, la quantité collectée est moins importante. Toutes les personnes présentes ont pu reprendre des forces et se réchauffer autour du pot de l'amitié qui clôturait cette matinée.



DANS LE RETRO

La Bressaude

Gymnastique

Après un parcours sans faute et les titres de Championne des Vosges et de de Lorraine, Camille Marion termine 5^e sur 71 lors de la finale Grand Est Fédéral A.

La Bressaude Gymnastique tient à la féliciter pour sa dernière compétition au sein du club auquel elle a fait honneur.

Rendez-vous en juin pour la grande fête de la gymnastique au gymnase des Champions !



Tir

Aux Championnats de Lorraine École de Tir, 4 carabiniers (Chloé Gehin, Mathilde Vaxelaire, Tom Bertrand, Thomas Vaxelaire) et 2 pistolières (Paula Oudot et Léontine Imbert) étaient en lice. Le résultat est remarquable au pistolet, puisque Paula a remporté une médaille d'argent et que Léontine a pris une honorable 4^e place.

Bilan : 3 tireurs figurent au classement national qualificatif pour les Championnats de France École de Tir qui se dérouleront à Marseille le 1^{er} juin : Paula, Léontine et Chloé



▲ Les Tireurs du championnat de Lorraine École de tir

Ski club



Le ski club félicite,

Ses skieurs :

- Adrien Mougel, champion d'Europe par équipe des longues distances, médaille de bronze aux championnats de France M1
- Delphine Claudel, médaillée de bronze aux championnats de France, qui a réussi 3 top 10 en championnats du monde espoirs
- Mattéo Correia, champion de France U17

Ses biathlètes :

- Paula Botet, vice-championne de France toutes catégories, championne de France U19, médaillée de bronze par équipe aux Mondiaux Jeunes/Juniors
- Chloé Remy, médaillée de bronze aux championnats de France U21 et Justine Mengin, championne de France de combiné nordique des 15 ans

Le coin des podiums

Au mois d'avril, les 21 compétitions et matchs ont vu des Bressauds truster au moins 54 podiums et victoire : la section Athlétisme qui décroche plusieurs titres de champions et vice-champions des Vosges et la section moto où près d'une vingtaine de pilotes a participé aux premières courses de l'année et s'est mesurée au gratin de la grande région en enduro, trial et cross.

Nombreux ont été ceux qui se sont encore une fois distingués : Fantine Chamerois, Lison et Lou Druard, Léa Tuillon, Clovis Cahon, Hicham et Youssef Herbibih, Rebecca Poirot, Paul Chantereau, Noël Vaxelaire, Paula Oudot, Alexandre Gremillet et Thierry Poirot.

Des anniversaires à la crèche

Plusieurs Petits Amis de Oui-Oui ont récemment fêté leur anniversaire. C'est toujours un grand moment de bonheur et de convivialité que de souffler les bougies avec les copains et copines et de partager un gâteau d'anniversaire. Ce rituel est d'ailleurs un moment de gourmandise, d'éveil aux goûts et aux textures. C'est une réelle initiation à la créativité avec des gâteaux tous différents, colorés et qui donnent envie !

Merci aux parents



Quelle clôture de saison pour les soirées « 20h04, de l'idée sans détour »...

Plus de 130 personnes ont assisté au 12^e opus du 9 mai dernier et ont été conquises par les intervenants Gilles Laporte, Marie Thomas et Thomas Jeangeorge. L'Ensemble Noctuel a conclu cette soirée en envoûtant le public. L'engouement était total, de quoi motiver les équipes pour vous proposer dès l'automne de nouvelles soirées toujours plus intéressantes !



Concert de l'école de musique à l'EHPAD

L'école de musique intercommunale a gentiment proposé de venir se produire à l'EHPAD.



Musiciens de tous âges ont interprété à la clarinette des morceaux, dont beaucoup écrits par Thierry Collas, directeur de l'école. On pouvait sentir l'émotion des parents présents et le trac des jeunes qui jouaient pour la première fois devant un public.

Les résidents ont apprécié ce concert. Cette rencontre s'est terminée par la dégustation d'un gâteau « fait maison » par le service cuisine.

Retraites à la commune

Employée par le CCAS depuis 2008 en qualité d'aide-soignante, Sylvie Marchal a travaillé au Service de Soins Infirmiers À Domicile depuis son ouverture le 1^{er} mai 2009.

10 ans plus tard, elle a fait valoir ses droits à la retraite.

Martine Poirot (absente sur la photo) a été employée depuis septembre 2008 sur un poste d'adjoint d'animation au sein du service péri-scolaire à l'école du Neuf Pré puis à l'école du Centre.

Elle a également fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2019.

Au nom des patients et des enfants dont elles ont pris soin tout au long de ces années, nous leur souhaitons une belle et agréable retraite.



DANS LE RETRO

L'école à l'ancienne avec le périscolaire

Mercredi 24 avril, les enfants inscrits au périscolaire de l'école du centre sont allés à l'ancienne école de Fraize.

À l'arrivée, M. Hacquard les attendait avec sa blouse grise pour leur faire découvrir les lieux.

Les enfants ont pu vivre le passé scolaire de leurs arrière-grands-parents. La discipline y était bien plus sévère : il fallait se mettre en rang par deux dans le silence, montrer ses mains avant d'entrer en classe... Ils ont écouté la morale du

jour lue par l'instituteur, découvert d'anciens manuels et matériels scolaires, sans oublier le fameux bonnet d'âne ! Les enfants ont ainsi pris conscience de l'évolution de l'école depuis ces années.

Dans cette classe ont été tournées des séquences du film Nos Patriotes, avec Alexandra Lamy dans le rôle de l'institutrice.



Enfouissement du réseau HTA

Après la pose d'un nouveau poste de transformation HTA/BT rue des Proyes, l'enfouissement du réseau HTA l'alimentant et la reprise des réseaux BT du secteur à l'automne dernier, les agents de la Régie ont procédé courant mars, à la dépose d'un tronçon de ligne aérienne HTA allant du chemin des Breuillats jusqu'au milieu de la rue de la Clairie.

Ce chantier a demandé un soin particulier notamment pour la dépose des fils ; il a fallu utiliser la méthode dite d'« enroulage sous tension mécanique » qui permet d'enrouler les fils sans que ceux-ci ne tombent sur les bâtiments se trouvant sous la ligne.

Mi-avril, le dernier tronçon de ligne au-dessus du chemin des Breuillats, a été démantelé. Une reconfiguration de la ligne HTA allant vers le Brabant a également été réalisée.

C'est donc 11 supports béton, 1525 m de ligne aérienne et un poste de transformation sur poteau qui ont été supprimés, dégageant ainsi le paysage du centre-ville. Autres avantages : cet enfouissement sécurise le réseau haute tension et facilitera les travaux de terrassement du nouveau funérarium.

Par ailleurs, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques du quartier de Bellevue ont été achevés début avril.



ÉTAT CIVIL Mars 2019



Naissances

- **Eileen**, née le 1er avril à Epinal, fille de **Angélique Gonzalez** et **Guillaume Moinard**
- **Léo**, né le 20 avril à Remiremont, fils de **Laëtitia Mounot** et **Guillaume Collé**
- **Théo**, né le 27 avril à Remiremont, fils de **Amandine Begey** et **Julien Mange**

Mariages

- Le 20 avril, **Natasha Lauren Pank**, intérimaire et **Billy Nachtgael**, ouvrier, domiciliés à La Bresse.
- Le 25 avril, **Chantal Henriette Riffé**, retraitée et **Hubert Calais**, retraité, domiciliés à La Bresse

Décès

- **Albert Joseph Antoni**, âgé de 79 ans, domicilié 8 rue des Galets, décédé le 12 avril à Essey-lès-Nancy (Meurthe et Moselle), époux de Marthe Marie Chantal Claudel.
- **Alice Marie Céline Arnould**, âgé de 95 ans, domiciliée 1 rue de Moyemont, décédée le 29 avril à Remiremont, veuve de René Paul Camille Lemaire.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

**En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :**

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h30-16h30 - Mardi : 10h-12h et 13h30-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

**Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés :
faites le 15**

Horaires d'été des déchetteries du 1^{er} avril au 31 octobre

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit
leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 18 h
Mercredi		14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h 30

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Du 25 mai au 2 juin

28^e Festival de Sculpture « Camille Claudel »

Site Espace Loisirs Piscine-Patinoire 9 h-18 h

Infos : Mairie- Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 25 mai au 30 juin

Exposition dans le cadre du 28^e Festival de Sculpture « Camille Claudel »

Maison de La Bresse 10 h-12 h/14 h-19 h

Infos : Mairie- Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 7 juin

Conférence « L'eau à La Bresse »

Maison de La Bresse 13 h 30-18 h

Infos : M.L.C. - André Balad

Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ 8 juin

Championnat des Vosges de scrabble par paires

Salle du CCS 14 h-19 h

Infos : Marie-Paule Aubert

mariepaule.aubert@orange.fr

■ 14 juin

Spectacle en plein air

À côté de la Maison de La Bresse 20 h 30

Infos : Mairie- Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 21 juin

Fête de la musique

Centre-ville à partir de 20 h

Infos : Mairie- Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 21, 22, 23, 27, 28 et 29 juin

Spectacle « Sur le sentier des lumières »

Bol d'Air 22 h 30

Infos : Bol d'Air - Tél. : 03 29 25 62 62

■ 29 juin

Concert

Halle des Congrès 20 h

Infos : Chantal Poirot - Tél. : 06 32 50 69 76

SPORT

■ 15 et 16 juin

Challenge Inter Sociétés

SuperU/Confiserie Bressaude

Stand de Tir de la Ténine

Vallée du Chajoux 9 h-18 h

Infos : Jean-Claude Poirot - Tél. : 06 88 90 24 28

■ 15 et 16 juin

Tournoi de Basket

Gymnase Sam 9 h-24 h - Dim 8 h-21 h

Infos : Jean-Denis Remy

jdremy@cegetel.net - Tél. : 06 18 15 07 60

■ 29 juin

Gala de Zumba Kids

Salle des fêtes 14 h-18 h

Infos : M.L.C. Céline Michel

Tél. : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

■ 29 juin

Gala de gymnastique

Gymnase des Champions 19 h 30 - 20 h 30

Infos : Maxime Géhin

labressaudegymnastique@gmail.com

LOISIRS

■ 2 juin

Journée pêche

Étang des grandes Feignes 8 h-17 h

Infos : Éric Perrin - pechelabresse@orange.fr

■ 6 juin

Marche interclub

Centre Culturel et Social 9 h-12 h

Infos : Annie Demange - anniedanieldomange@hotmail.fr

■ 16 juin

Vide-grenier

Halle Patinoire et parking 6 h-18 h

Infos : M.L.C. - Tél. : 03 29 25 60 09

mlclabresse@wanadoo.fr

■ 30 juin

Retro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ 30 juin

Balade en jeu sur inscription

Départ Maison de La Bresse 9 h-18 h

Infos : M.L.C. Julie Clavreul

Tél. : 03 29 25 60 09 - ludothequemlc@gmail.com

LA BRESSAUDE GYMNASTIQUE

fait son cinéma

LE SAMEDI 29 JUIN

★ À PARTIR DE 20 H ★

Ouverture des portes à 19 h 30

AU GYMNASSE DE LA BRESSE

ENTRÉE : 2 €

BUVETTE - TOMBOLA

Venez applaudir nos gymnastes dans leur spectacle de fin d'année

Animé par Labibels

DIVERS

■ 18 juin

Cérémonie 18 juin 1940 / décembre 1944

Hohneck 15 h-17 h

Infos : Michel Lemaire - mjclcmr@orange.fr

■ 18 juin

Cérémonie patriotique - Appel du G^{al} de Gaulle

Monument aux Morts 17 h 30

Infos : Mairie- Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr